

## Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !

L'Agglomération du Puy-en-Velay en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Action Logement Services et le Département de la Haute-Loire proposent des aides financières pour les propriétaires qui souhaitent améliorer leur logement, au travers le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Près de 350 logements ont déjà bénéficié des aides, n'attendez plus. Le dispositif se termine en 2024.

### L'OPAH, c'est quoi ? Et quels travaux sont concernés ?

L'OPAH est un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement, qu'ils occupent ou qu'ils le louent à un tiers, sous réserve de remplir certaines conditions.

Les principaux travaux concernés :

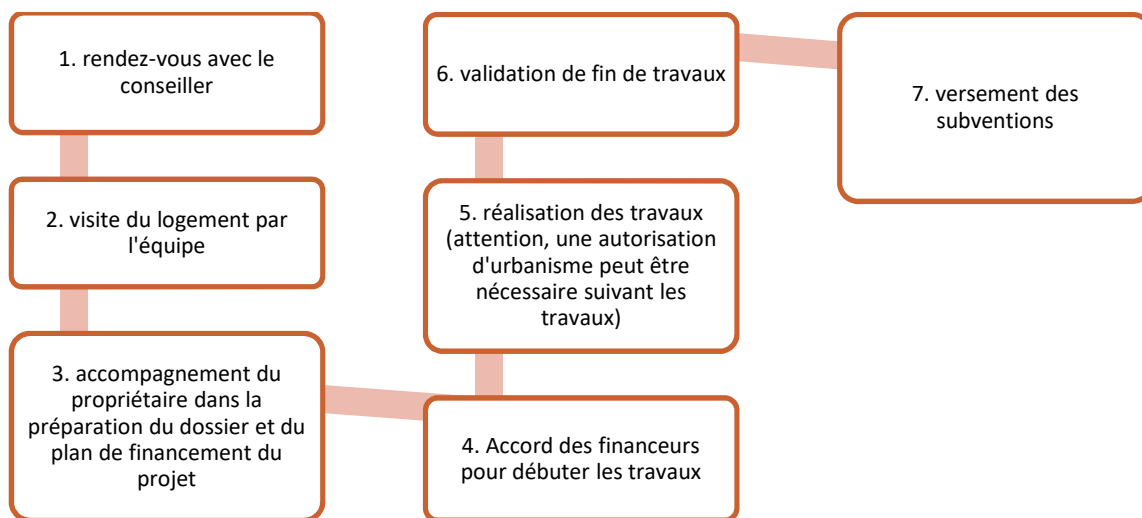
- Amélioration des performances énergétiques (travaux d'isolation, changement de chauffage, menuiseries...),
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bain, monte escalier...)
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
- Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements, par la rénovation de logements dégradés

### J'ai un projet, que dois-je faire ?

Une **équipe technique** est mise à disposition gratuitement et sans engagement pour informer, **conseiller, vérifier l'éligibilité et accompagner les propriétaires** à préparer les dossiers de demande de subventions. Elle est à contacter avant commencement des travaux.

Pour la suite :





**Vous êtes intéressé ? Contactez la Société Publique Locale du Velay (SPL)**  
**04 71 02 52 52**  
**contactopah@splvelay.fr**



*en partenariat avec*



**Avant d'engager vos travaux, vous devez prendre contact avec la SPL du Velay pour savoir si votre projet peut élargir à une aide financière.** Les aides financières de l'OPAH peuvent être cumulables avec d'autres dispositifs d'aides. Faites le point avec la SPL du Velay.

Plus d'informations à découvrir sur le site <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « aides aux propriétaires »